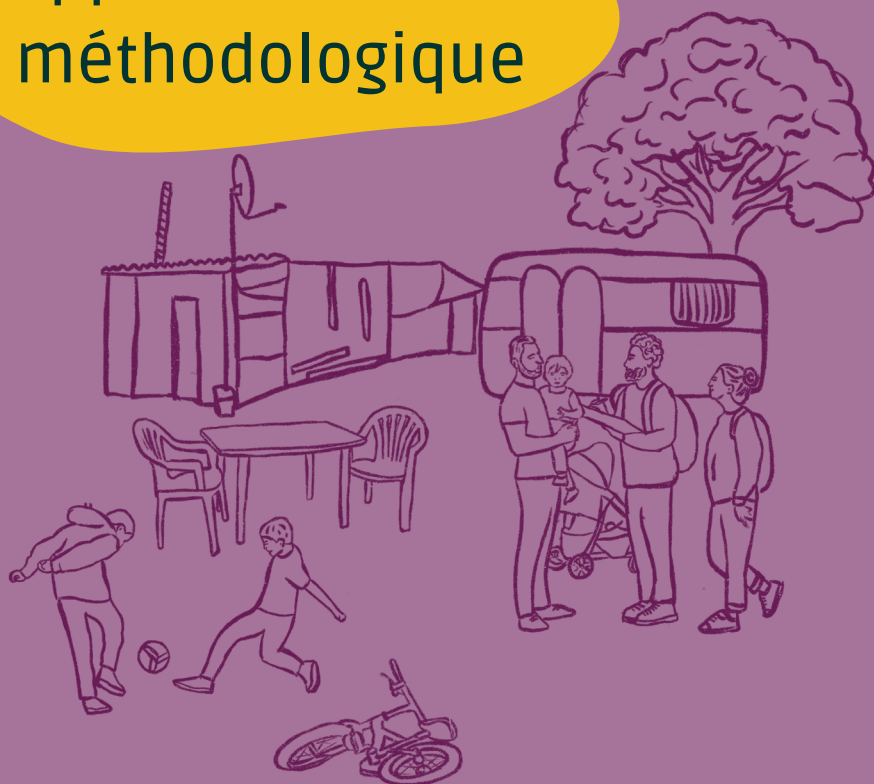


Agir sur un bidonville en vue de sa résorption :

Approche
méthodologique



Les bidonvilles représentent une réalité sociale, **leur résorption est au carrefour de plusieurs politiques publiques, axées sur l'insertion de ses habitants.**

10 122 personnes d'origine intra-européenne vivaient sur des sites de plus de 10 personnes au 31 décembre 2024. **La population a diminué d'environ 25 % en 6 ans** (entre décembre 2018 et décembre 2024)¹.

1. Chiffres issus du bilan 2024 de la DIHAL



Certains habitants des bidonvilles, principalement originaires d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumanie), sont déplacés d'un lieu de vie à un autre au gré des évacuations.



Portée par la DIHAL, chargée de la politique de résorption des bidonvilles, **l'instruction ministérielle de 2018** tend vers un **objectif ambitieux qui requiert une réelle volonté politique et une étroite collaboration** entre les acteurs associatifs et institutionnels.

La résorption de ces lieux de vie ne peut se réaliser qu'à travers une politique d'insertion durable et véritable des populations concernées. Cela implique des mesures transitoires essentielles, comme la stabilité et la sécurisation des bidonvilles et de leurs habitants.

INSERTION DURABLE ET

Sécurisation

+

Stabilité

Travail avec l'ensemble des habitants et des partenaires concernés

Résorption

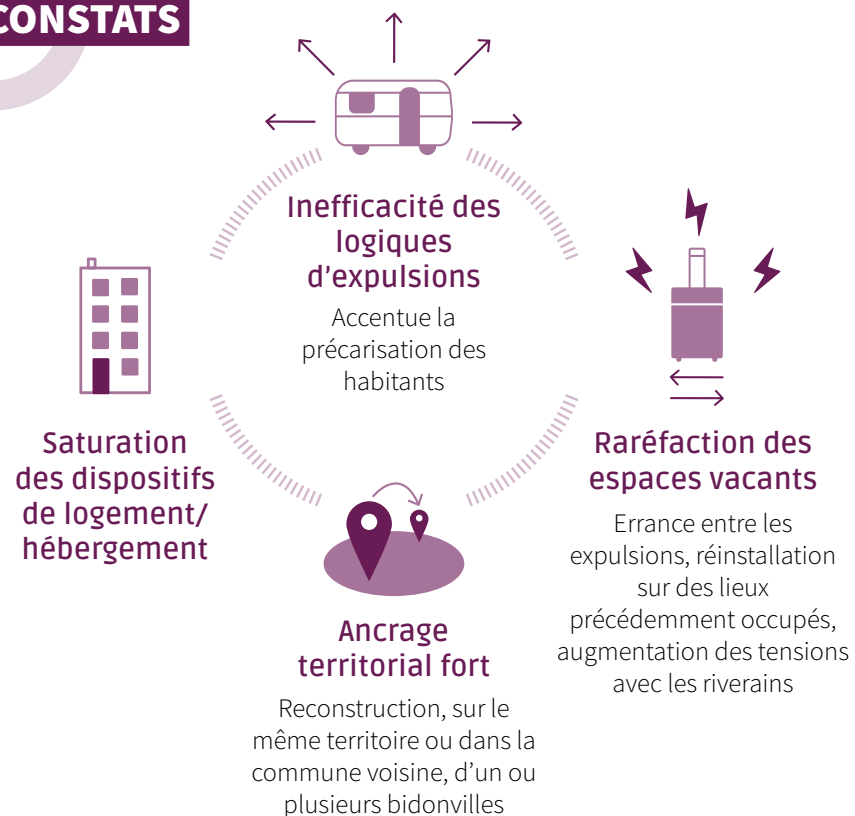
= disparition progressive et durable

VÉRITABLE DES POPULATIONS



Action sur site pour la résorption : pourquoi ?

CONSTATS



La durée d'attente moyenne pour l'obtention d'un logement est de **deux ans et demi à l'échelle nationale**

(une durée qui peut varier selon les catégories de ménages et les territoires)²

2. Liliane Bonnal, Rachid Boumahdi, Pascal Favard, « Les déterminants de la durée d'accès à un logement social », *Revue économique*, 2012/4 (Vol. 63), pages 721 à 741



RÉPONSE

ACTION SUR SITE avec intervention renforcée impliquant des acteurs variés pour :



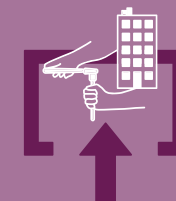
Garantir la dignité des personnes et leur accès aux droits, et améliorer leurs conditions de vie
notamment le droit pour tous d'accéder à l'eau potable³



Sécuriser juridiquement et encadrer l'occupation temporaire du site pour éviter de nouvelles installations



Déployer un accompagnement global adapté à chaque ménage dans un projet de sortie durable du bidonville



Permettre aux habitants de sortir de la stratégie de survie et de se mobiliser dans une dynamique d'insertion

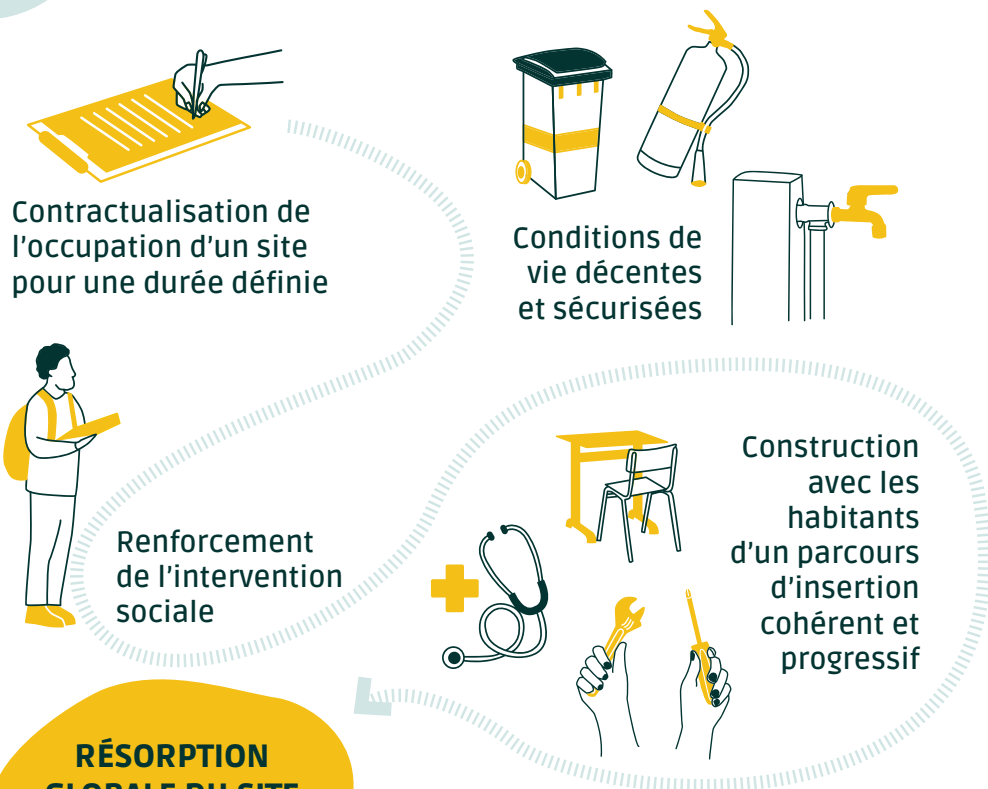
3. La directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil de l'UE du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a consacré un droit à tous d'accéder à l'eau potable.

Durée moyenne d'existence d'un bidonville : **moyenne nationale = 690 jours**
(chiffre issu de la plateforme résorption des bidonvilles – mars 2024)



Action sur site pour la résorption : de quoi parle-t-on ?

UN OBJECTIF = LA RÉSORPTION DU SITE



RÉSORPTION GLOBALE DU SITE

La résorption d'un bidonville nécessite de prendre en compte **l'ensemble de ses habitants** en fonction de leurs projets et de leurs situations. Cela implique la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement social différenciées.



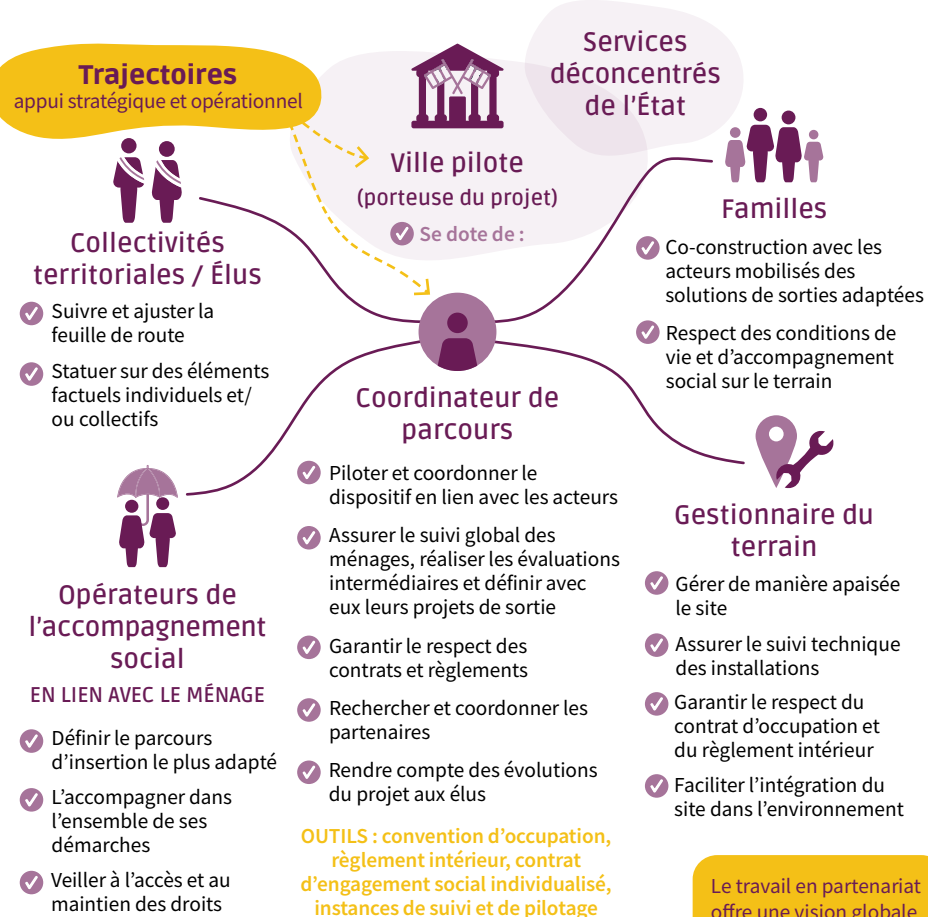
Les étapes de la résorption

Le préalable à toute action sur site est la réalisation d'un **diagnostic sociologique** et d'un **diagnostic technique** permettant aux acteurs de disposer d'une **vision complète et concrète, à un instant T**. Le diagnostic sociologique permet de mesurer les enjeux individuels et les dynamiques collectives sur le bidonville, pour s'assurer de la **pertinence d'une stabilisation temporaire**.



Les acteurs à l'échelle locale : qui ?

La stratégie de résorption des bidonvilles nécessite la mobilisation de nombreux acteurs institutionnels et associatifs (État, collectivités territoriales, associations, collectifs, etc.) issus de domaines variés. Une **coordination et une gouvernance soutenue à l'échelle locale sont donc indispensables.**



Le travail en partenariat offre une vision globale et une compréhension approfondie des situations des ménages, permettant de définir des objectifs précis et d'assurer un accompagnement personnalisé et adapté

Pour coordonner l'intervention des différents acteurs, partager les problématiques, suivre l'évolution des projets des habitants du site et garantir la mise en place de solutions rapides, des instances de suivi, à la fois opérationnelles et de pilotage, se réuniront régulièrement.

Pourquoi privilégier une action sur site ?



Une contractualisation mise en place dès la restitution du diagnostic sociologique et la validation politique des préconisations.

➔ Gain de temps



L'absence des étapes liées à la recherche foncière et à l'aménagement du futur site :

- ✓ Réglementation plus souple en travaillant à l'amélioration des conditions de vie (exemple de la réglementation sur les solutions d'assainissement).
- ✓ Contraintes techniques connues et maîtrisées.

➔ Pas de coûts supplémentaires



Une continuité immédiate des actions suite au diagnostic sociologique et une mobilisation de la collectivité

➔ Meilleure adhésion des habitants



L'acceptabilité d'une situation existante :

- ✓ Réduction des tensions et des conflits avec les riverains grâce à la médiation sur site.
- ✓ Limitation des recours et des mobilisations citoyennes liés au déplacement du site.

➔ Une intervention sur site plus apaisée

Condition de réussite d'une action sur site : un accompagnement global des ménages

OBJECTIF

Garantir l'insertion de l'ensemble des ménages présents sur le bidonville en fonction des capacités, besoins et projets de vie de chacun.

PRÉALABLES



Compréhension fine des profils familiaux, des liens entre les habitants et du contexte d'intervention.



Mobilisation des ressources de droit commun et engagement des acteurs de l'accompagnement global



Mise en place d'une intervention flexible et adaptée qui s'ajuste à la diversité des besoins et des profils des ménages.



Amélioration des conditions de vie et accès aux droits fondamentaux* (accès à l'eau, à l'électricité, prévention des incendies, gestion des déchets, etc.) sécurisant les ménages et leur permettant de se projeter dans une solution de sortie.



Accompagnement individuel qui s'inscrit dans un cadre collectif.



Coordination des parcours et des intervenants sur site assurée par un acteur dédié rattaché à la commune.

RÉPONSES

La coordination des parcours **ne peut pas être confiée à l'opérateur assurant l'accompagnement social** des ménages afin de garantir la répartition claire des rôles et l'efficacité des actions.



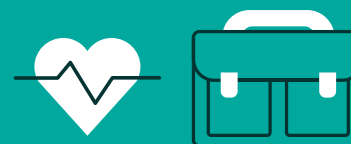
4. DIHAL, Foire aux questions : 22 questions pour mieux comprendre la précarité en eau et apporter des solutions, Dispositifs d'accès à l'eau adaptés aux habitats informels [en ligne], DIHAL, février 2024, disponible en ligne : <https://www.blog-resorption-bidonvilles.fr/accueil/categories/ressources>

Synthèse de la démarche de résorption

Stratégie territoriale de résorption initiée par les services de l'État, les collectivités territoriales (Conseils départementaux, communes,...) et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) où tous les acteurs locaux sont invités à contribuer. Les élus locaux sont au premier rang des parties prenantes.



Intervention globale et de proximité en allant vers les habitants sur site pour assurer leur accès aux droits et aux soins, la scolarisation des enfants...



Principe de non-sélection : Stabilité et sécurisation de l'ensemble des familles pour les accompagner dans leur projet d'insertion.



Respect des conditions de vie a minima : accès à l'eau potable et à l'électricité, prévention contre les incendies...





Trajectoires intervient depuis 10 ans en appui des acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes basées sur les réalités de terrain pour l'insertion sociale des populations migrantes. Son expertise a permis de construire une méthodologie d'accompagnement des collectivités pour mettre en place une stratégie de stabilisation des bidonvilles.

contact

severine.canale@trajectoires-asso.fr

www.trajectoires-asso.fr

Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

Conception Graphique et illustrations

Ophélie Rigault (www.oedition.com)